



NAFASI

RFLD · RÉSEAU DES FEMMES LEADERS POUR LE DÉVELOPPEMENT

Sommet féministe des données en Afrique de l'Ouest 2026

*Décoloniser les données : construire des futurs numériques féministes en Afrique de l'Ouest***PROGRAMME PROVISOIRE · VERSION CORRIGÉE POUR DIFFUSION****DATES** 28–30 juillet 2026 (mardi–jeudi) **LIEU** Hôtel Les Oliviers, Porto-Novo, République du Bénin**Organisateur** RFLD (Observateur ACHPR n° 553) **Langues** : anglais et français, interprétation simultanée

Jour 1 · Mardi 28 juillet 2026

*Fondements : mandats, paysages et cadre normatif***AXE THÉMATIQUE** Politiques et gouvernance des droits numériques (national, régional, continental) ; gouvernance de l'espace civique ; introduction aux pistes 1 à 4.

TEMPS	SESSION	FACILITATION / FORMAT
08:00 – 08:45	Inscription et café de bienvenue	Équipe logistique
08:45 – 09:30	Cérémonie d'ouverture et discours de bienvenue	Direction du RFLD ; représentants du pays hôte et du mandat de la CADHP ; Brunelle Padonou (GIZ)
09:30 – 10:00	Orientation du sommet Objectifs, méthodes de travail, résultats attendus et évaluation initiale des délégués.	Équipe de coordination du sommet
10h00 – 10h15	Photo de groupe et pause	
10h15 – 11h30	Séance plénière I : Des statistiques à la législation Le cadre normatif : les résolutions 657, 620 et 522 de la CADHP, ainsi que le mandat régional qu'elles confèrent aux professionnels du traitement des données. SUJET DE LA SÉANCE • Cartographie du paysage régional des données : ressources existantes et lacunes majeures • Selamawit Chaka (Pollicy) • Joël Noumonvi (Vobodo) • Brunelle Padonou (GIZ)	Spécialistes des politiques et de la gouvernance, RFLD

TEMPS	SESSION	FACILITATION / FORMAT
	QUESTIONS DIRECTRICES 1. Que demandent concrètement aux États les résolutions 657, 620 et 522 de la CADHP, et quel rôle jouent les données factuelles dans la mise en œuvre de ces exigences ? 2. Quels ensembles de données sur les droits numériques et les préjudices liés au genre existent déjà en Afrique de l'Ouest, et qui en est propriétaire, qui les contrôle et qui les finance ? 3. Où se situent les lacunes les plus critiques en matière de données (thématiques, géographiques et linguistiques) qui empêchent les décideurs politiques de prendre conscience des violations ? 4. Que faut-il pour transformer une statistique en une proposition législative ou réglementaire sur laquelle un parlement puisse se prononcer ? 5. Comment s'assurer que les organisations féministes et associatives soient des productrices de données officielles, et non seulement des consommatrices de celles-ci ? 6. Quelles actions à effet rapide cette cohorte peut-elle s'engager à mener pour combler une lacune prioritaire en matière de données dans un délai de douze mois ?	
11h30 – 11h45	Pause	
11h45 – 13h00	Plénière II (panel) : L'état des données féministes en Afrique de l'Ouest Censure numérique, violences sexistes et répression des défenseurs des droits : ce que révèlent les données, et pourquoi elles ne parviennent pas jusqu'aux décideurs. • Censure numérique et TFGBV : ce que révèlent les données • Les discours médiatiques et le fossé de communication avec les décideurs · Mme Bakare Simbiat (Naija Feminist Media) • Rétrécissement de l'espace civique et représailles contre les défenseurs · M. Rémy Ngoy Lumbu (Rapporteur spécial sur les défenseurs des droits de l'homme et point focal sur les représailles en Afrique) QUESTIONS DIRECTRICES 1. Que nous révèlent les données les plus récentes sur l'ampleur et les schémas de la censure numérique et des violences sexistes en Afrique de l'Ouest ?	Trois personnes ressources + un modérateur (confirmé ci-dessus)

TEMPS	SESSION	FACILITATION / FORMAT
	2. Quels témoignages sont systématiquement absents de ces données, et qu'est-ce que cela implique pour la crédibilité de nos revendications ? 3. Pourquoi les données existantes parviennent-elles si rarement à atteindre ou à convaincre les décideurs, et à quel maillon précis la chaîne se rompt-elle ? 4. Quel rôle les récits médiatiques jouent-ils pour transformer les données en pression publique, et comment les médias féministes peuvent-ils renforcer cette transformation ? 5. Comment les représailles contre les défenseurs sont-elles documentées aujourd'hui, et comment la documentation peut-elle les protéger plutôt que de les exposer ? 6. Quelles alliances (médias, titulaires de mandats, chercheurs, plateformes) permettraient d'élargir le plus rapidement la portée des données féministes ?	
13h00 – 14h00	Déjeuner	
14h00 – 15h30	Séances de travail sur piste : Tour A (Pistes 1 à 4 en parallèle) Présentation pratique de chaque thème : outils, analyses et ensembles de données. Thème 1 : censure et fermetures · Thème 2 : TFGBV · Thème 3 : liberté de la presse et défenseurs de l'environnement · Thème 4 : décolonisation des données et IA · Laurence Ahissou (SID) · Kodjo Dasilveira (JAIE) · Ginette Bonou (CJD Ayessi) QUESTIONS DIRECTRICES 1. Quels outils et diagnostics présentés dans ce volet sont immédiatement utilisables dans votre propre contexte, et quelles adaptations seraient nécessaires ? 2. De quelles données votre organisation dispose-t-elle déjà qui pourraient alimenter la base de données factuelles de ce volet ? 3. Quels sont les principaux risques méthodologiques et de sécurité liés à la collecte de données sur ce thème, et comment les atténuer ? 4. Quels acteurs (État, plateforme, bailleur de fonds, communauté) faut-il mobiliser pour faire évoluer la situation sur ce thème, et quelles données les convaincront chacun ?	Animateurs de piste

TEMPS	SESSION	FACILITATION / FORMAT
	5. À quoi ressemblerait un ensemble d'indicateurs régionaux communs pour ce volet ? 6. Quelle lacune législative, réglementaire ou institutionnelle le document d'orientation de ce volet devrait-il cibler ?	
15h30 – 15h45	<i>Pause</i>	
15:45 – 16:45	Philanthropie et financement Transformation urgente de l'écosystème. . David Bernard (ONG africaines) . Erin Bresnahan (Avomotion) . Bella Zevounou (WOLSI) QUESTIONS DIRECTRICES 1. Comment l'écosystème de financement des actions féministes et de défense des droits numériques en Afrique de l'Ouest évolue-t-il, et à quelles évolutions faut-il répondre en priorité ? 2. Quelle part des financements actuels parvient réellement aux organisations de base et francophones, et quels sont les obstacles qui entravent ce flux ? 3. Quels modèles de financement conviennent le mieux aux actions féministes liées aux données : un soutien de base flexible, l'octroi participatif de subventions, ou des fonds communs tels que le Fonds WAFF ? 4. Comment les données elles-mêmes peuvent-elles renforcer l'argumentaire auprès des bailleurs de fonds, et de quelles preuves ces derniers disent-ils avoir besoin ? 5. À quoi ressemblent concrètement des relations équitables entre bailleurs de fonds et bénéficiaires, au-delà de la rhétorique sur le rééquilibrage des pouvoirs ? 6. Quels engagements concrets de financement ou quelles présentations peuvent être pris dans cette salle avant la clôture du Sommet ?	<i>Groupes de travail facilités par pays</i>
16h45 – 17h15	Bilan et réflexion de la première journée	<i>Équipe de facilitation</i>

Jour 2 • Mercredi 29 juillet 2026

Pratique : protection, compétences et responsabilité de la plateforme

AXE THÉMATIQUE Protection numérique et plaidoyer tenant compte du genre pour les femmes en situation de handicap ; compétences pratiques en matière de sécurité numérique ; introduction aux pistes 5 à 8 ; rédaction de notes d'orientation sur les pistes.

TEMPS	SESSION	FACILITATION / FORMAT
08:30 – 09:00	Récapitulatif du jour 1 et activité énergisante	Équipe de facilitation
09:00 – 10:15	Plénière III : Protection numérique tenant compte des questions de genre pour les femmes et les personnes handicapées Cadres de protection, modèles de menaces et voies de plaidoyer pour les femmes défenseuses des droits humains dans l'espace numérique. SUJET DE LA SÉANCE • Solidarité afro-féministe en pratique : mécanismes, responsabilité et prise en charge transfrontalière • Annexe Kemanzi (Politique) • Heuleche Tognonmegni (Directeur Ghana) • Ella Wama (Experte) QUESTIONS DIRECTRICES 1. En quoi la protection numérique tenant compte des questions de genre se distingue-t-elle des approches génériques en matière de cybersécurité ? 2. À quoi ressemblent les modèles de menaces pesant sur les défenseuses des droits humains dans nos contextes, et comment les risques hors ligne et en ligne se renforcent-ils mutuellement ? 3. Quels mécanismes de solidarité afro-féministe et d'entraide transfrontalière existent déjà, et où se situent leurs lacunes en matière de responsabilité ? 4. Comment garantir les ressources nécessaires à l'accompagnement et à la protection sans transformer les défenseuses en bénéficiaires passives ? 5. À quels cadres de protection (organisationnels, nationaux, régionaux) les défenseuses des droits humains peuvent-elles réellement avoir recours aujourd'hui ? 6. Quelles voies de plaidoyer peuvent transformer des cas individuels de protection en un changement systémique ?	Spécialiste GESI, RFLD
10h15 – 10h30	Pause	

TEMPS	SESSION	FACILITATION / FORMAT
10h30 – 12h00	Séances de travail sur piste : Tour B (Pistes 5 à 8 en parallèle) Intervention de l’honorable Rémy Ngoy Lumbu, Rapporteur spécial de la CADHP sur les défenseurs des droits de l’homme. Le mandat de la CADHP, le cadre continental pour la protection des défenseurs et les attentes à l’égard de ce groupe. QUESTIONS DIRECTRICES 1. En quoi consiste exactement le mandat du Rapporteur spécial de la CADHP, et que peut-il concrètement faire – ou ne pas faire – pour un défenseur en danger ? 2. Quelles obligations le cadre continental impose-t-il à nos États en matière de protection des défenseurs des droits de l’homme ? 3. Qu’attendons-nous, individuellement et collectivement, de ces trois jours, et comment les relier au travail que chacun d’entre nous accomplit déjà sur le terrain ? 4. Comment les données et la documentation produites par les organisations féministes peuvent-elles renforcer les dossiers soumis au Rapporteur spécial ? 5. Dans quels cas le cadre continental de protection a-t-il déjà porté ses fruits pour les défenseurs en Afrique de l’Ouest, et qu’est-ce qui a permis à ces dossiers d’aboutir ? 6. Qu’attend le mandat de la CADHP des États et de la société civile entre les sessions, au-delà des rapports périodiques ?	<i>Animateurs de piste</i>
12h00 – 13h00	Atelier pratique : sécurité numérique et protection des comptes Ateliers thématiques tournants ouverts à tous les participants : hygiène des appareils, renforcement de la sécurité des comptes, communications sécurisées. • Joël Noumonvi QUESTIONS DIRECTRICES 1. Quel est votre niveau actuel de sécurité des appareils et des comptes, et quelles sont les failles qui vous exposent le plus aujourd’hui ? 2. Quelles mesures de renforcement de la sécurité des comptes (authentification forte, paramètres de récupération, contrôle des sessions) pouvez-vous mettre en œuvre avant de quitter cette salle ? 3. Quand un canal de communication sécurisé est-il réellement nécessaire, et quel outil correspond à quel scénario de menace ?	<i>spécialistes de la protection numérique</i>

TEMPS	SESSION	FACILITATION / FORMAT
	4. Comment évaluez-vous si une application, une plateforme ou un service est digne de confiance pour traiter les données des défenseurs ? 5. Que devez-vous faire dans l'heure qui suit la suspicion d'une compromission d'un appareil ou d'un compte ? 6. Comment allez-vous transmettre ces pratiques à vos collègues et à vos communautés une fois de retour chez vous ?	
13h00 – 14h00	<i>Déjeuner</i>	
14h00 – 15h15	L'hon. Rémy Ngoy Lumbu, Rapporteur spécial de la CADHP Mécanismes d'alerte et d'orientation de la CADHP, mesures de protection régionales et articulation avec les mécanismes des Nations Unies. QUESTIONS DIRECTRICES 1. Quels signaux devraient déclencher une alerte, et à quel moment faut-il saisir un mécanisme régional ou des Nations unies ? 2. Concrètement, comment un dossier est-il porté devant la CADHP, et quelles mesures de protection celle-ci peut-elle mettre en œuvre ? 3. Comment les mesures de protection régionales s'articulent-elles avec les mécanismes des Nations unies ? 4. Quelles sont les normes en matière de preuves et de documentation qui rendent une alerte crédible et susceptible de donner lieu à une intervention de la part des mécanismes régionaux ? 5. Comment les organisations peuvent-elles se préparer en amont d'une crise, afin que le renvoi devant la CADHP soit rapide lorsqu'un défenseur est menacé ? 6. Quel suivi peut-on attendre après un renvoi, et comment pouvons-nous demander des comptes aux mécanismes quant à leur réponse ?	<i>Animateur</i>
15h15 – 15h30	<i>Pause</i>	
15h30 – 16h45	séances de rédaction de notes d'orientation Chaque groupe de travail rédige une note de synthèse d'une page portant sur une lacune législative, réglementaire ou institutionnelle. Ces notes constituent les éléments de base du programme régional de données.	<i>Suivi des rapporteurs</i>

TEMPS	SESSION	FACILITATION / FORMAT
	QUESTIONS DIRECTRICES 1. Quelle lacune législative, réglementaire ou institutionnelle votre piste thématique entend-elle cibler dans ce mémoire, et pourquoi celle-ci en priorité ? 2. Qui est le principal public de décideurs visé par ce mémoire, et quelles sont ses convictions actuelles ? 3. Quels sont les arguments les plus solides disponibles pour étayer la thèse centrale du mémoire, et où se situent ses points faibles ? 4. Quelle recommandation concrète et réalisable le mémoire formule-t-il, et qui est chargé de la mettre en œuvre ? 5. Dans quelle mesure le mémoire reflète-t-il les expériences des mouvements de base et des communautés francophones ? 6. À quel moment stratégique (session, examen, anniversaire, cycle budgétaire) le mémoire devrait-il être présenté ?	
16h45 – 17h15	Sessions éclair et récapitulatif du jour 2 Présentations rapides de 15 minutes sur les outils, les organisations et les cadres de référence, suivies d'une réflexion.	<i>Présentateurs bénévoles ; équipe d'animation</i>

Jour 3 • Jeudi 30 juillet 2026

Consolidation : l'agenda régional, le collectif et les ressources

AXES THÉMATIQUES Consolidation et ratification de l'Agenda régional féministe des données ; lancement du collectif de données transfrontalier ; mobilisation des ressources et orientation des subventions.

TEMPS	SESSION	FACILITATION / FORMAT
08:30 – 09:00	Récapitulatif du jour 2 et activité énergisante	<i>Équipe de facilitation</i>
09:00 – 10:30	Séance plénière IV : Synthèse des résultats par filière Présentation des huit notes d'orientation préliminaires et consolidation des recommandations dans le projet de programme régional de données féministes. QUESTIONS DIRECTRICES 1. Quels sont les points communs qui unissent les huit dossiers thématiques, et où se renforcent-ils mutuellement ? 2. Où les recommandations de suivi entrent-elles en conflit ou se disputent-elles le même espace politique, et comment devraient-elles être séquencées ? 3. Quelles recommandations sont prêtes à être défendues immédiatement, et lesquelles nécessitent un recueil de données probantes à plus long terme ? 4. Quelles devraient être les trois principales priorités de l'Agenda régional féministe des données pour 2026-2028 ? 5. Qui sera chargé de la mise en œuvre de chaque priorité après le Sommet, et avec quel mandat ? 6. Comment les progrès réalisés concernant le programme seront-ils mesurés et communiqués au groupe ?	<i>Rapporteur général + rapporteurs de suivi</i>
10h30 – 10h45	<i>Pause</i>	
10h45 – 12h00	Sessions parallèles : ressources et réseaux • (a) Table ronde sur les donateurs et la mobilisation des ressources : les filières de financement des initiatives locales, y compris le Fonds WAFF. • (b) Orientation sur les sous-subventions : processus et conformité pour les candidats potentiels. • (c) Laboratoire de conception de réseaux pairs. QUESTIONS DIRECTRICES	<i>Équipes des programmes et des finances de RFLD</i>

TEMPS	SESSION	FACILITATION / FORMAT
	1. Quelles sources de financement, y compris le Fonds WAFF, seront accessibles à votre organisation au cours des douze prochains mois ? 2. Quelles sont les exigences en matière de conformité et de procédures liées aux subventions secondaires, et comment vous y préparez-vous dès maintenant ? 3. Qu'est-ce qui assure la pérennité d'un réseau de pairs une fois la réunion terminée : la gouvernance, la fréquence des rencontres ou le travail en commun ? 4. Qu'est-ce que votre organisation peut apporter au réseau, au-delà de ce qu'elle peut lui demander ? 5. Comment les ressources devraient-elles être réparties au sein du réseau afin de donner la priorité aux membres de base et aux membres francophones ? 6. Quelle serait la première activité conjointe que le réseau pourrait mettre en place dans les quatre-vingt-dix jours ?	
12h00 – 13h00	<i>Déjeuner</i>	
13h00 – 14h15	Lancement du collectif transfrontalier de données chiffrées Structure, canaux de communication sécurisés, engagements des membres et protocoles de réponse rapide. QUESTIONS DIRECTRICES 1. Quel problème le collectif permet-il de résoudre que les réseaux et plateformes existants ne parviennent pas à résoudre ? 2. Quels engagements (contribution, confidentialité, réactivité) les membres sont-ils prêts à prendre ? 3. Quels canaux et protocoles sécurisés le collectif utilisera-t-il, et qui les gère ? 4. Comment les données circulent-elles au sein du collectif sans exposer les sources et les défenseurs ? 5. Qu'est-ce qui déclenche le protocole d'intervention rapide, et qui prend la décision, dans quels délais ? 6. Comment le collectif est-il géré au-delà des frontières et des barrières linguistiques : décisions, adhésion, litiges ?	<i>Équipe de facilitation</i>
14h15 – 14h30	<i>Pause</i>	
14h30 – 15h15	Ratification de l'Agenda régional féministe sur les données ; évaluation et rétroaction post-sommet	<i>Équipe de coordination du sommet</i>

TEMPS	SESSION	FACILITATION / FORMAT
15:15 – 16:00	Cérémonie de clôture : certificats, réflexions et perspectives d'avenir	Direction du RFLD
16h00	Fermeture et départs	

Délégués, animateurs et contacts

COMPOSITION DES DÉLÉGUÉS

Une centaine de délégués ont été sélectionnés parmi les huit publics cibles du Sommet : militantes féministes, journalistes de données, technologues civiques, chercheurs en politiques publiques, parlementaires, défenseurs de l'environnement, chercheurs universitaires et représentants des bailleurs de fonds. Les femmes défenseuses des droits humains constitueront au moins la moitié du groupe, et la priorité est accordée aux organisations de base et aux délégués francophones de la région de l'Afrique de l'Ouest.

GUIDE À L'INTENTION DES ANIMATEURS ET DES PARTICIPANTS

Chaque intervention thématique doit durer entre 15 et 20 minutes et rester axée sur la pratique ; le Sommet privilégie les connaissances pratiques plutôt que les discours solennels. Les notes de séance et les diapositives doivent être transmises à l'équipe de coordination au moins cinq jours ouvrés avant le Sommet afin de permettre la préparation de l'interprétation dans les deux langues de travail.

ÉVALUATION ET CERTIFICATION

Une évaluation initiale est réalisée lors de la séance d'orientation le premier jour, et une évaluation de fin de sommet a lieu le troisième jour ; les attestations de participation sont remises lors de la cérémonie de clôture.

POINTS DE CONTACT DIRECTS

Florence Eniayehou · Coordination du sommet · florence.eniayehou@rflgd.org

Jeovani Kotounou · Responsable logistique · jeovani.kotounou@rflgd.org

Renseignements généraux : programs@rflgd.org · rflgd.org/west-africa-data-summit · [#FemDataSummit2026](https://twitter.com/FemDataSummit2026)